



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

La seconde enquête nationale ENEIS* (2009) évoque la survenue de 275 000 à 395 000 événements indésirables graves (EIG) par an, soit

6,2 EIG pour 100

0

jours d'hospitalisation

(9,2 en chirurgie, 4,7 en médecine), soit un EIG tous les cinq jours dans un service de 30 lits, un tiers d'entre eux étant considéré comme évitable. A la demande du Ministère de la santé,

|

a Haute Autorité
de Santé

a

conçu

un

guide

méthodologique

avec des outils

pratiques

dont certains

d'inspiration clinique, facilement appropriables,

pour permettre à

tous les

professionnels de santé

concernés

-

décideurs

,

coordon

n

ateurs

,

équipes opérationnelles

-

de
mettre en œuvre
un programme d'actions pérenne pour sécuriser les soins
dans
leur établissement de santé.
Les enjeux sont nombreux
:
humains, techniques, organisationnels, juridiques et assurantiels.

Le guide « gestion des risques associés aux soins établissements de santé » que
publie
la Haute Autorité
de Santé
(HAS) s'inscrit
dans un contexte réglementaire renforcé
*

en matière de sécurité des soins.

La HAS

, dans le cadre de sa mission d'amélioration des pratiques et de sécurité des
soins,

a recensé dans

le

guide

publié aujourd'hui

des

outils pratiques et

déjà testés

sur le terrain. Ceux-ci

devront

permettre aux équipes hospitalières

(présidents de CME, direction des établissements, coordonnateurs de la gestion des risques, équipes opérationnelles d'hygiène, etc.)

de développer un système global

et coordonné de prévention

d

es événements indésirables (erreurs médicamenteuses, erreur

s

au bloc opératoire, risque d'infection, etc.)

adapté à

leurs besoins.

La HAS

a tenu compte du

niveau d'engagement

estimé des établissements de santé en matière de gestion des risques pour

proposer des outils accessibles

aux professionnels concernés

,

et ce,

même s'ils ne sont pas

formés à

la gestion des risques

.

Des axes de travail et des outils pour chaque fonction à l'hôpital

Afin d'être le plus pédagogique possible, le guide propose aux équipes de mettre en place une démarche

d'analyse et d'identification des

risques en 5 étapes, depuis le choix de la situation à risque

s
jusqu'à la mise en place de
s
solutions
et au
suivi des résultats.

Il est conçu pour que chacun, selon sa fonction dans la gestion des risques au sein de l'établissement, trouve sa place dans la politique à mettre en œuvre

. Ainsi

,
le guide
aborde selon trois fonctions
(
gouvernance, coordination

,
équipes
opérationnelle

s
)
douze
axes d'actions
thématiques :
comment faire le bilan
de l'existant
, comment définir
le programme institutionnel et l
es axes
de travail

, comment mettre en place les structures-pilote,
comment harmoniser les pratiques d'analyse,
etc.

En outre, le guide rassemble 34 fiches techniques associées qui permettent une
déclinaison sur le terrain. Ces fi
ches outils
mettent en convergence
des
méthodes et
des
démarches
existantes
:
analyse d'évènements indésirables,
revue de morbi-mortalité, audits,
check-list, exigences
de
la procédure de
certification, etc.

La culture « sécurité des soins », une priorité de la HAS

Car ce guide s'articule avec les programmes liés à l'amélioration des pratiques et la sécurité des patients mis en œuvre par la HAS : certification des établissements de santé et accréditation des spécialités à risque, les outils ciblés tels que la check-list au bloc opératoire ou encore d'autres supports d'aide à la formation tels que le guide sur l'annonce d'un dommage associé aux soins publié en mai 2011 ou celui sur la sécurisation de l'administration du médicaments à l'hôpital publié en novembre 2011.

**ENEIS2 : Seconde Enquête nationale sur les Evènements Indésirables associés aux Soins*

** Décrets relatifs aux CME des ES publics et privés (2010), Décret relatif à la lutte contre les EI associés aux soins (2010), Circulaire d'application (fin 2011), Arrêté relatif au système de management de la prise en charge médicamenteuse (2011)*

Écrit par HAS

Vendredi, 13 Avril 2012 12:25 -

Consultez le guide sur www.has-sante.fr